



Marseille concentre la moitié de la population des quartiers de la politique de la ville de la région

Un quartier de la politique de la ville sur dix de France métropolitaine est situé en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Marseille concentre à elle seule la moitié de leurs habitants. Les quartiers de la politique de la ville de la région sont parmi les plus pauvres de France métropolitaine. Seulement la moitié des ménages y bénéficie d'un logement social, la plus faible part de toutes les régions françaises. L'insertion professionnelle des résidents de ces quartiers est particulièrement difficile, notamment pour les femmes. Les étrangers, les jeunes et les familles monoparentales y sont surreprésentés.

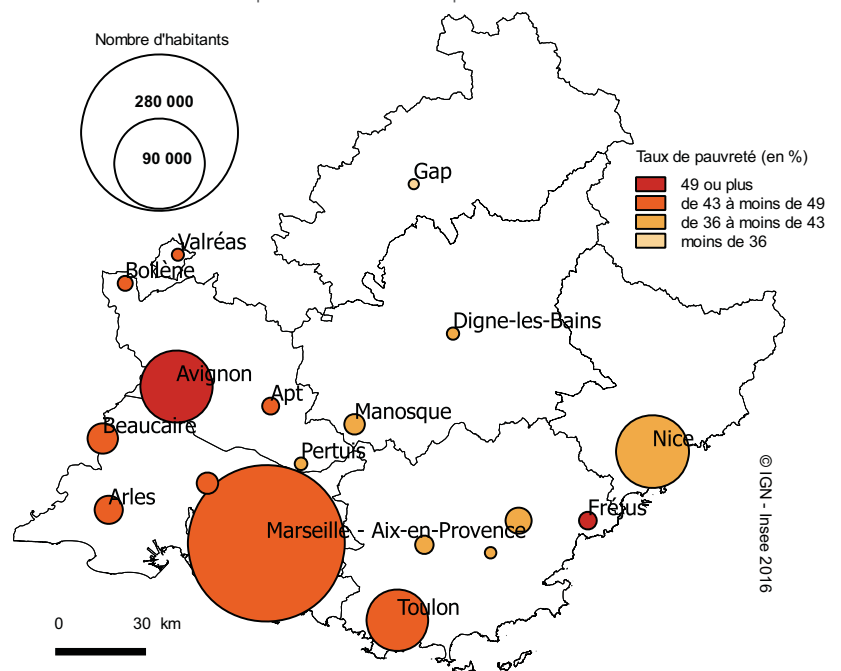
Stéphanie Durieux, Insee

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 128 quartiers sont définis comme quartiers de la politique de la ville par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ainsi, un quartier de la politique de la ville (QPV) de France métropolitaine sur dix se situe dans la région. Plus de 500 000 personnes habitent dans l'un des QPV de Paca, soit un habitant de la région sur dix. Cette proportion importante est liée au taux de pauvreté élevé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le troisième après la Corse et le Nord-Pas-de-Calais - Picardie.

En Paca, les quartiers de la politique de la ville sont concentrés ; 106 sont situés dans quatre unités urbaines (Aix-Marseille, Avignon, Nice et Toulon). La moitié appartient aux Bouches-du-Rhône, essentiellement sur le territoire de la métropole Aix-Marseille Provence. La commune de Marseille concentre à elle seule un quart des QPV de la région et près de la moitié de la population vivant dans un de ces quartiers en Paca (figures 1 et 2).

1 Plus de la moitié de la population des quartiers de la politique de la ville de Provence-Alpes-Côte d'Azur appartient à l'unité urbaine d'Aix-Marseille

Nombre d'habitants et taux de pauvreté dans les QPV par unité urbaine de Paca en 2012



Note : l'UU de Beaucaire est en partie sur la région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées où sont situés deux QPV ; seul le QPV de Tarascon est en Paca.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

La taille des quartiers est très variable : la moitié accueille moins de 2 000 habitants, alors que certains dépassent les 10 000 habitants, voire 20 000 habitants dans deux quartiers du centre et du nord de Marseille. La connaissance des spécificités de ces quartiers est essentielle pour adapter les politiques à destination des populations en difficulté.

Des quartiers de la politique de la ville particulièrement pauvres

Le taux de pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville est particulièrement élevé en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 47,2 % en moyenne (figure 3), le plus fort taux après celui de Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées. C'est 5 points de plus que la moyenne de l'ensemble des quartiers métropolitains et 2,8 fois plus que le taux de pauvreté moyen régional, déjà élevé par rapport aux autres régions. La situation monétaire des populations vivant en QPV en Provence-Alpes-Côte d'Azur est parmi les plus défavorables de France métropolitaine. Le revenu disponible médian s'y établit à 12 227 euros annuels, soit 5 % de moins que la moyenne des QPV métropolitains et 37 % de moins que la région Paca dans son ensemble.

Seulement un ménage sur deux en logement social

Pourtant, le nombre de logements sociaux est particulièrement faible en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui accentue les difficultés des populations précaires. La région est ainsi celle qui offre le moins de logements sociaux aux populations des QPV : seule la moitié des habitants vit en logement social, contre les trois quarts en moyenne métropolitaine.

Le manque de logements sociaux est variable selon les zones. Dans les QPV des unités urbaines de Salon-de-Provence et d'Arles, trois ménages sur quatre vivent dans un logement social. Dans l'unité urbaine d'Aix-Marseille, c'est un ménage sur deux des QPV qui bénéficie d'un logement social. Dans les unités urbaines de Brignoles ou Valréas, l'offre est quasi inexistante.

La part de locataires dans les quartiers de la politique de la ville de Paca (83 %) est voisine de la moyenne métropolitaine. En raison de la faiblesse du parc locatif social, les locataires des QPV de Paca relèvent davantage du parc locatif privé.

L'enjeu des politiques de logement dans les quartiers de la politique de la ville est d'autant plus prégnant que les ménages qui y vivent sont souvent grands : 13,5 % des ménages des QPV comportent au moins 5 personnes, contre 6,4 % en moyenne régionale.

Déficit de formation et faible insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est particulièrement difficile dans les quartiers de la politique de la ville de Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment pour les femmes : 62,9 % des femmes de 15 à 64 ans n'ont pas d'emploi contre 57,8 % dans les QPV métropolitains et 43,7 % pour l'ensemble de la région.

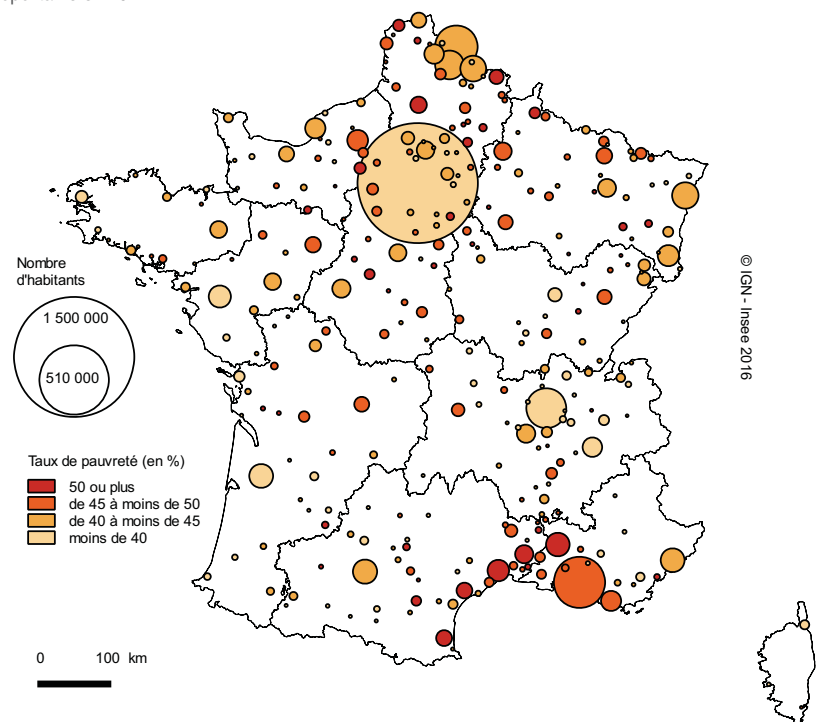
Les personnes sans diplôme sont largement majoritaires dans ces quartiers, en Paca

comme ailleurs (77,1 % contre 74,8 % au niveau national), et beaucoup plus fréquentes qu'en moyenne régionale (57,4 %). Ce déficit de formation prend naissance dès l'enfance : le retard scolaire à l'entrée en 6^e est deux fois plus important dans les QPV qu'en moyenne en Paca.

Le faible niveau de formation handicape l'insertion professionnelle. Dans ces quartiers, le chômage est élevé : la part des ménages percevant des allocations chômage est supérieure de 7 points à la moyenne régionale. Enfin, quand l'emploi est présent,

2 Des quartiers de la politique de la ville concentrés en Île-de-France, dans le nord et le sud-est

Nombre d'habitants et taux de pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville par unité urbaine de France métropolitaine en 2012



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

3 Des quartiers de la politique de la ville parmi les plus pauvres de métropole

Indicateurs sur les quartiers de la politique de la ville en Paca et France métropolitaine

Indicateurs	QPV Paca	QPV France métropolitaine	Ensemble Paca
Niveau de vie médian annuel (en euros) (1)	12 227	12 871	19 406
Taux de pauvreté (1)	47,2	42,2	16,9
Nombre de logements sociaux / nombre de ménages (1 et 4)	49,8	75,6	13,2
Part des ménages percevant des allocations chômage (1)	23,8	25,1	16,6
Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat (2)	77,1	74,8	57,4
Part de la population en emploi précaire (CDD, apprentissage, intérim, stages) (2)	21,5	21,4	12,7
Part des femmes n'ayant pas d'emploi (2)	62,9	57,8	43,7
Part des élèves en retard scolaire à l'entrée en 6 ^e (3)	22,4	22,1	12,7
Part de la population de 0 à 14 ans dans la population (2)	23,8	24,3	17,1
Part des ménages de 5 personnes ou plus dans l'ensemble des ménages (1)	13,5	13,9	6,4
Part des étrangers dans la population (2)	17,4	18,6	6,3
Part des familles monoparentales dans l'ensemble des ménages (1)	18,3	17,9	11,7

Sources : (1) Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 - (2) Insee, Recensement de la population 2010 (Pour les QPV : estimations démographiques, septembre 2015 ; pour les UU : bases de données infracommunales) - (3) MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité ; enquête n° 16 sur les établissements privés hors contrat, champ : primo-entrants en 6^e à la rentrée scolaire 2011 - (4) SOeS, Répertoire du Parc Locatif Social 2013

il est précaire (CDD, intérim...) pour plus d'un cinquième de la population, soit deux fois plus qu'en moyenne régionale.

Pas davantage d'étrangers que dans les quartiers de la politique de la ville de métropole

Si la part d'étrangers dans les quartiers de la politique de la ville de Paca est élevée, elle est inférieure à la moyenne des QPV de France métropolitaine (17,4 % contre 18,6 %). La population étrangère est

cependant trois fois plus présente dans les QPV de Paca qu'en moyenne régionale. Les jeunes de moins de 15 ans, public cible de nombreuses politiques publiques dans ces quartiers, représentent près d'un habitant sur quatre.

La monoparentalité est par ailleurs beaucoup plus fréquente dans les quartiers de la politique de la ville, en Paca comme ailleurs : 18,3 % des ménages vivant en QPV en Paca sont monoparentaux contre 11,7 % pour l'ensemble des ménages de la région. Ces familles monoparentales sont le

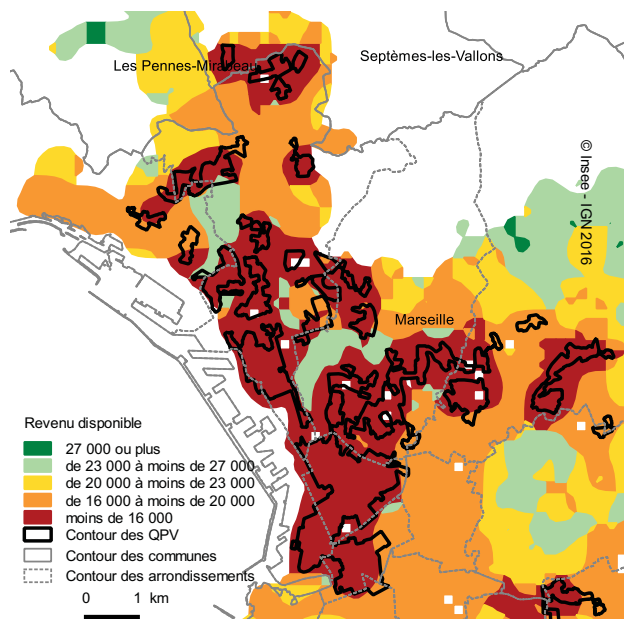
plus souvent des femmes seules avec enfants, qui cumulent les difficultés sociales et financières et sont particulièrement vulnérables.

Des nuances selon les unités urbaines

Partout dans la région, les habitants des quartiers de la politique de la ville sont davantage confrontés à la précarité. Pour autant, celle-ci n'est pas uniforme au sein des QPV des différentes unités urbaines de la région (figures 4 à 7). Ainsi, dans l'unité

4 Des revenus particulièrement bas dans les quartiers de la politique de la ville de l'unité urbaine de Marseille-Aix

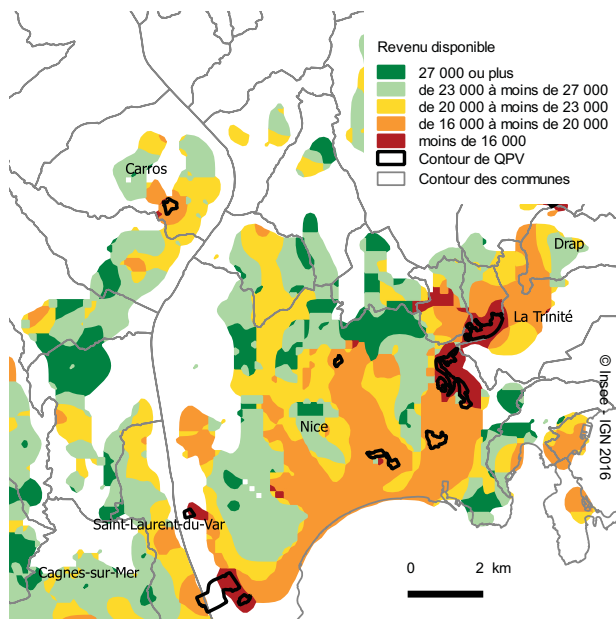
Revenu disponible annuel médian par carreau de 200 m de côté et d'au moins 200 habitants dans l'unité urbaine de Marseille-Aix (en euros)



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

5 Moins de bas revenus dans les quartiers de la politique de la ville de l'unité urbaine de Nice

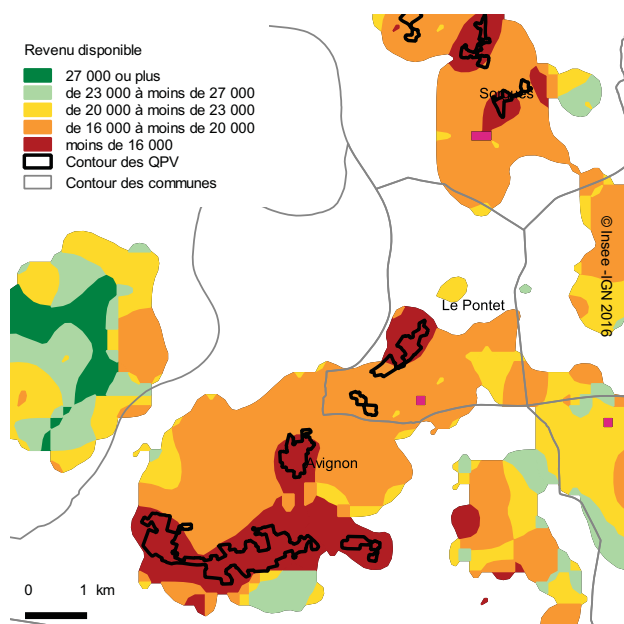
Revenu disponible annuel médian par carreau de 200 m de côté et d'au moins 200 habitants dans l'unité urbaine de Nice (en euros)



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

6 La majorité des bas revenus sont situés à Avignon

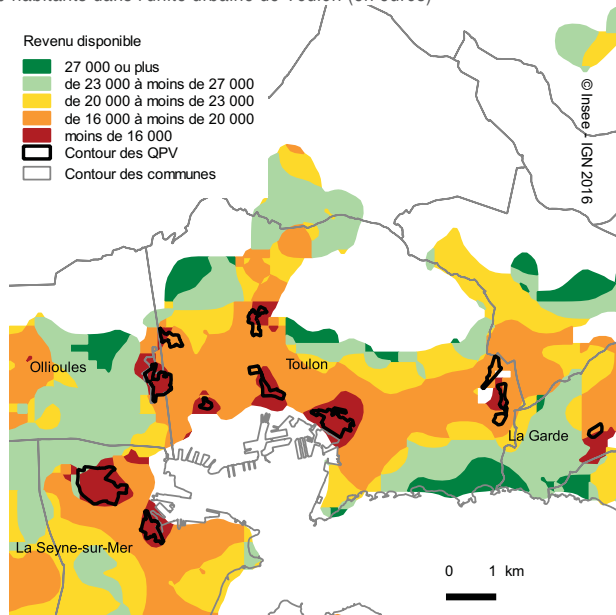
Revenu disponible annuel médian par carreau de 200 m de côté et d'au moins 200 habitants dans l'unité urbaine d'Avignon (en euros)



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

7 Des bas revenus répartis autour du port à Toulon et la Seyne-sur-Mer

Revenu disponible annuel médian par carreau de 200 m de côté et d'au moins 200 habitants dans l'unité urbaine de Toulon (en euros)



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

urbaine de Marseille - Aix-en-Provence, qui concentre 56 des 128 QPV de la région, la monoparentalité est particulièrement marquée. Dans certains quartiers, elle atteint 29 %, taux nettement supérieur à la moyenne des QPV de la région. En revanche, les étrangers y sont moins présents.

À l'inverse, dans l'unité urbaine de Nice (16 QPV), la population étrangère est surreprésentée (24 %). La précarité de l'emploi et le moindre accès à l'emploi des femmes y sont en revanche moins saillants qu'en moyenne dans les QPV de la région.

L'unité urbaine d'Avignon compte 21 quartiers de la politique de la ville. Ceux-ci sont davantage touchés par la pauvreté et le chômage qu'ailleurs. Ces handicaps concernent l'ensemble de la zone mais sont encore plus prononcés au sein des QPV. En revanche, les ménages des QPV d'Avignon disposent plus souvent d'un logement social qu'en moyenne des QPV de la région.

Ce n'est pas le cas de l'unité urbaine de Toulon et de ses 13 QPV. Les étrangers y sont un peu moins présents qu'en moyenne dans les QPV de la région mais l'emploi précaire est plus fréquent. ■

Des Cucs et Zus aux nouveaux quartiers de la politique de la ville

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville a recentré l'action publique sur les quartiers les plus en difficulté : les nouveaux quartiers de la politique de la ville (QPV). Ils remplacent l'ancien dispositif qui comprenait les zones urbaines sensibles (ZUS) et les quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Cette nouvelle géographie est fondée sur le critère du niveau de revenu. Un QPV doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian en décrochage par rapport à celui de son unité urbaine d'appartenance. Les travaux de définition ont été menés par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) à partir de données carroyées de l'Insee issues des Revenus Fiscaux Localisés 2011.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la plupart des communes concernées par l'ancien dispositif le sont par le nouveau. Dix communes sortent du dispositif : Valbonne, Cagnes-sur-Mer, La Trinité, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-de-Crau, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Raphaël, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, La Ciotat. À l'inverse, de nouvelles communes sont désormais concernées par un QPV : Le Cannet, Gardanne, Châteaurenard, Orgon, Monteux, Valréas.

Définitions

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Le **revenu disponible** d'un ménage est le revenu à sa disposition pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les revenus de remplacement (retraites et pensions, indemnités de chômage, indemnités de maladie), les revenus du patrimoine et les prestations sociales reçues. Au total de ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le **niveau de vie** d'une personne (ou d'un ménage) est égal au revenu disponible du ménage auquel il appartient divisé par le nombre d'unité de consommation (UC) dans ce ménage. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. On attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie médian, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Pauvreté monétaire : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, il est estimé à partir de Filosofi à 11 871 euros annuels en 2012.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion de personnes (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Sources

Le **fichier localisé social et fiscal (Filosofi)** de 2012 est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales. Ces informations permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins.

Les **estimations démographiques** pour les quartiers de la politique de la ville s'appuient sur le **recensement de la population** de 2010. Elles fournissent des indicateurs sur la répartition des habitants par âge, situation socioprofessionnelle, diplôme et nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements selon différents critères.

Les données sur le retard scolaire à l'entrée en 6^e sont issues du **fichier des élèves du secondaire** de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Depp). La Depp et l'Insee produisent ensemble, tous les deux ans, une géolocalisation des élèves inscrits dans les établissements du secondaire. L'année scolaire utilisée dans l'étude est celle de 2011-2012, par cohérence avec les autres sources de données.

Les données sur le logement social proviennent du **répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)** du service de l'observation et des statistiques (SOEs) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Les données utilisées sont datées du 1^{er} janvier 2013. Les logements du secteur social sont les logements appartenant à des organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer, ainsi que les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : mai 2016

ISSN : 2274-8199 (imprimé)

ISSN : 2417-1395 (en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Renaud A., Sémécurbe F., « La pauvreté côtoie d'autres fragilités », *Insee Première* n° 1593, mai 2016
- Darriau V., Henry M., Oswald N., « Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1 300 quartiers de la politique de la ville », *France Portrait Social*, Insee, édition 2014
- Chéron S., Dotta D., Pougard J., Jaillet J.-C., « Quartiers prioritaires : des situations de précarité plus hétérogènes qu'en France métropolitaine », *Analyse* n° 24, Insee Paca, décembre 2012

